



Commission permanente
CONF/SC(2022)SYN6

Réunion de la Commission permanente
Rapport
12 mai 2022
15 h – 17 h
Réunion en ligne

1. Ouverture de la réunion par Gerhard Ermischer, président de la CP
2. Désignation du rapporteur de la réunion
Simon Mathijsen déclare qu'il est disposé à exercer la fonction de rapporteur et constate que très peu de membres élus de la commission actuelle sont présents (parfois sans avoir prévenu) et que trop souvent la tâche de rapporteur repose sur les mêmes épaules. Il suggère que cela soit mieux organisé à l'avenir.
3. Projet d'ordre du jour – pour adoption
Le rapporteur propose de joindre à l'ordre du jour le procès-verbal de la séance précédente.
4. Prochaine conférence ministérielle / événement parallèle sur la campagne Cure
La prochaine conférence ministérielle se tiendra la semaine prochaine à Turin. Un événement parallèle sera proposé au sujet de la campagne CURE.
Il est également prévu d'organiser un quatrième Sommet du Conseil de l'Europe. Notre contribution dans ce cas portera sur une participation civile significative. Ce sommet devrait se tenir d'ici un ou deux ans. Il nous faudra déterminer le rôle que jouera notre conférence, sachant qu'un Groupe de réflexion de haut niveau a été mis en place pour traiter du thème de la participation significative des citoyens.
Au demeurant, on peut s'attendre à ce que les conséquences de l'exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe retiennent toute l'attention des participants lors de la prochaine conférence ministérielle.
Notre démarche consistera à veiller à être associés à l'organisation du prochain sommet et à nous assurer que nous pouvons prendre part aux travaux du Groupe de réflexion de haut niveau sur la participation significative des citoyens.
La campagne CURE débute le 19 mai, la veille de la conférence ministérielle. Il est important que nous nous assurions d'être bien coordonnés et d'informer à temps le Premier ministre de la participation de nos représentants.
5. Information sur les visites rendues aux ambassadeurs d'Irlande et d'Autriche
Le président indique que les relations avec l'ambassadeur d'Irlande sont très bonnes, qu'il a exprimé son intention de nous soutenir et qu'il est conscient de notre volonté de continuer à travailler avec les ONG au Bélarus et en Fédération de Russie.
Mary-Ann note que ce dernier point donnera lieu à des discussions au sein du Conseil de l'Europe et recommande que notre Commission permanente désigne deux personnes qui ont de bonnes relations avec les ONG présentes au Bélarus et en Fédération de Russie et qui

pourront être le premier point de contact dans cette discussion avec d'autres entités du Conseil de l'Europe, en coordination bien sûr avec Mary-Ann elle-même. Nous devons faire valoir que nous continuerons à soutenir les forces prodémocratiques dans ces pays.

Le président poursuit en déclarant qu'il a eu un premier entretien très satisfaisant avec l'ambassadrice autrichienne, qui était auparavant affectée au Bélarus. Elle est toujours activement engagée dans les affaires relatives à la situation au Bélarus et en Fédération de Russie. En ce qui concerne le sommet potentiel, un club du Nord semble être en train de se former, dans lequel l'Irlande et l'Islande (qui présidera bientôt le Conseil de l'Europe) joueront un rôle actif.

6. Proposition de la Finlande en faveur d'un dialogue avec la société civile en Russie et au Bélarus (Anu)

Il est proposé de consacrer 50 000 € au maintien d'un dialogue avec la société civile en Fédération de Russie et en Biélorussie. Il est important de créer un espace sûr pour le développement d'idées. Nous sommes toujours à la recherche d'animateurs et de participants dont le profil conviendrait. Nous avons relativement peu d'argent à consacrer à la traduction des documents fondamentaux et il est demandé à Anna et Beate d'apporter leur aide dans la sélection de ces documents importants.

7. Situation en Turquie, étude réalisée par le Conseil d'experts et demandes actuelles

La situation en Turquie reste préoccupante et ne doit certainement pas être oubliée dans le contexte de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Le Conseil d'experts a demandé que des mesures soient prises. Les rapports d'une ONG d'architectes vont dans le même sens. La nouvelle OING Young Bar Association a annoncé qu'elle apporterait volontairement son aide, aux architectes en grande difficulté, par exemple.

Le fait qu'il n'existe pas de définition internationalement reconnue du terrorisme est particulièrement problématique, car cette situation permet à certains gouvernements de qualifier de terrorisme tous les actes qu'ils veulent. Cela implique d'adapter les méthodes de poursuite et les sanctions en conséquence. Il est proposé de demander aux OING affiliées ayant une expérience concernant les questions de police d'examiner cette question. Le rapporteur note que, dans le cadre de fonctions qu'il exerçait précédemment, il a eu connaissance du problème du blanchiment d'argent en faveur d'organisations terroristes, dont la définition, précisément sous l'influence de la police et des forces de sécurité, est devenue si stricte qu'il est devenu pratiquement impossible d'apporter un soutien financier ordinaire aux ONG internationales. Dans la mesure où MONEYVAL (<https://www.coe.int/fr/web/moneyval>) souhaiterait que notre conférence apporte une contribution sur cet aspect, le rapporteur propose de s'en charger.

8. Prochaines phases de dialogue entre les GR du CM et la société civile

3 juin : audition du GR-DEM sur la démocratie délibérative (qui constitue la phase suivante après la démocratie représentative et la démocratie participative). L'objectif est d'élaborer des lignes directrices et des critères de référence.

Le rapporteur note que lors d'une mission d'information en Irlande, il a été convaincu par le Conseil des citoyens, qui constitue un exemple inspirant de démocratie délibérative. Il retient de la réunion générale de notre conférence qui s'est tenue en avril dernier que la fracture sociale (raison de l'émergence des gilets jaunes, du mouvement Extinction Rebellion et d'autres groupes qui ne se sentent plus représentés) est aujourd'hui l'un des thèmes et sujets de préoccupation les plus importants. Les deux informations susmentionnées sont à l'intersection de deux évolutions qui doivent nous obliger à examiner plus avant notre système démocratique. Le président indique qu'il est en contact étroit avec l'Andorre (initialement pour répondre à une demande d'information sur la démocratie participative), qui envisage de prendre l'initiative de lancer une réflexion sur les nouvelles évolutions de la démocratie.

Anna Rurka rappelle les débats de 2020, au cours desquels elle a ressenti la crainte que les sites ne rendent un jour obsolètes nos ONG internationales et peut-être même notre

conférence. Dans cette perspective, Christoph rappelle les discussions qui ont été tenues lors du dernier Forum mondial de la démocratie

Ruth attire l'attention sur la révolution qui se déroule à bas bruit au Royaume-Uni, où de plus en plus de droits humains sont progressivement dépouillés de leur effet protecteur. On peut citer à cet égard l'exemple de la réglementation dite SLAPP (*Strategic Lawsuits Against Public Participation*) sur les procédures-bâillons.

9. Prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe
Christoph : mémorial ?
Anna Rurka : SOS-Méditerranée / Sea-Watch ?
Anna Sevortian : Luftbrücke et une ONG russe qui vient en aide aux réfugiés ukrainiens
Simon : Women on waves
10. Conférence de l'EIN sur les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, représentation de la Conférence des OING
Concerne la non-exécution systématique des arrêts de la Cour. La conférence aura lieu les 22 et 23 juin. Simon représentera la Conférence.
11. Prochaine AG / fixation des dates en fonction des contraintes de salles
Une proposition sera formulée en tenant compte des salles disponibles à ce moment-là. Un projet de planification pour les prochaines années sera également proposé. La meilleure option pour la date de la prochaine assemblée générale semble être la semaine du 4 au 7 octobre.
12. OING-Service, décisions relatives au remboursement des membres de la CP
Il est décidé que tous les frais de voyage seront remboursés et qu'une allocation de 110 € maximum par nuit sera accordée une fois par an pour les frais d'hébergement des membres de la Commission permanente.
13. Dates des prochaines réunions de la CP
La présidence déterminera si la prochaine réunion aura lieu le 2 ou le 9 juin ; en tout cas elle se tiendra le matin.
14. Questions diverses
Une mission d'information en Bosnie-Herzégovine aura lieu du 4 au 8 septembre. La visite se déroulera dans tout le pays. Mary Ann, Anu, Gerhard et un membre du Conseil d'experts seront présents, et seront éventuellement accompagnés d'une autre personne dont la présence semblera indiquée et souhaitable.

Clôture de la réunion à 16h58